

ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT

Développement économique

2024 – 2029

Plan d'action régional

Une entente, neuf territoires, une économie plus forte.

L'Entente sectorielle de développement économique réunit les neuf MRC de l'Estrie, la Ville de Sherbrooke et leurs partenaires autour de priorités communes : innovation, entrepreneuriat, développement durable, transformation du travail et diversification des marchés. Le plan d'action qui suit présente les objectifs poursuivis et les moyens déployés collectivement d'ici 2029.

1 636 400 \$

investis dans l'entente

6

axes d'intervention

9

territoires mobilisés

4

ministères engagés

AXE
1**Soutenir l'innovation et l'adoption technologique en entreprise**

OBJECTIF Optimiser l'utilisation des services d'accompagnement offerts aux entreprises par l'écosystème régional d'innovation de l'Estrie et soutenir le passage à l'action des entreprises.

- **Projet DATA** — Déployer une ressource dédiée pour accompagner les entreprises des neuf territoires dans leurs prédiagnostics, leurs diagnostics numériques et leurs projets concrets d'adoption technologique.
- **Revalorisation des boues de fonderie** — Développer un procédé d'hydrométallurgie qui transforme un enjeu environnemental en filière de valorisation industrielle.

AXE
2**Soutenir le entrepreneuriat et le transfert d'entreprises**

OBJECTIF Renforcer les outils, les connaissances et les mécanismes d'accompagnement des entrepreneurs, des repreneurs et des cédants de PME en Estrie.

- **Boîte à outils régionale du entrepreneuriat** — Doter les conseillères et conseillers de l'Estrie d'un parcours commun, d'outils par phase, de listes de vérification pour les cédants et d'un répertoire régional d'experts.
- **Activité régionale repreneurs-cédants** — Briser les tabous entourant la reprise d'entreprise et faire connaître ses différentes formes à partir de témoignages concrets.

**AXE
3**

Appuyer les entreprises dans leurs démarches en développement durable et en économie circulaire

OBJECTIF Soutenir les entreprises de la région dans leur transition vers une économie verte et favoriser l'intégration de pratiques durables dans les modèles d'affaires.

- **Parcours Compétences-DD** — Renforcer les compétences en développement durable des agentes et agents de développement économique par une formation, des outils pratiques et une communauté de pratique.
- **Biodiversité et tourisme responsable** — Accompagner les entreprises touristiques vers des pratiques plus durables et la préservation de la biodiversité.
- **Transition durable par l'accompagnement universitaire** — Mobiliser l'expertise et la relève de l'Université de Sherbrooke pour réaliser des projets concrets d'économie circulaire avec des PME et des OBNL.
- **EFC Estrie** — Former les conseillères et conseillers aux entreprises à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, et accompagner des entreprises pilotes dans l'adoption de ce modèle d'affaires.
- **Nouveaux projets en économie circulaire** — Documenter les possibilités régionales additionnelles, notamment une feuille de route ou un événement de mobilisation et de maillage.

**AXE
4**

Accompagner les transformations du marché du travail liées à la productivité et à l'intelligence artificielle

OBJECTIF Accompagner les entreprises et la main-d'œuvre estriennes dans les transformations liées à la productivité, à l'automatisation et à l'intelligence artificielle, tout en favorisant le maillage, la relève entrepreneuriale et la rétention des jeunes.

- **Journées portes ouvertes en entreprise** — Mettre en lumière, dans plusieurs MRC, des projets concrets d'innovation, d'automatisation et d'intelligence artificielle pour stimuler le maillage interentreprises.
- **Sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat** — Explorer avec les partenaires jeunesse une initiative destinée aux élèves du secondaire, par exemple des visites d'entreprises.



**AXE
5**
Soutenir la diversification des marchés des entreprises estriennes

OBJECTIF Soutenir les entreprises, en contexte d'incertitude économique, dans leurs efforts de diversification, de maillage et d'exploration de nouveaux marchés prometteurs.

- **ClustEUR** — Déployer un réseau régional d'innovateurs estriens facilitant les partenariats stratégiques et les échanges commerciaux avec des organisations européennes.
- **Diversification des marchés des entreprises collectives** — Offrir aux entreprises d'économie sociale un parcours de formations, d'ateliers et de coaching individuel.
- **Innovation collaborative et nouveaux marchés** — Soutenir les PME du bois d'apparence dans leur diversification vers le Canada anglais : inventaire, missions de représentation et analyse d'un centre de distribution.
- **Forum d'affaires biennal** — Favoriser le maillage commercial, l'attraction d'investissements et l'internationalisation par des rencontres B2B, avec une édition internationale et une édition estrienne.
- **Répertoire régional des entreprises** — Documenter les produits, services, capacités et besoins des entreprises pour faciliter les maillages et les chaînes d'approvisionnement régionales.
- **Nouveaux moyens de diversification** — Identifier et développer un ou deux moyens régionaux additionnels répondant aux besoins urgents exprimés par les entreprises et favorisant les maillages interterritoriaux, interprovinciaux ou internationaux.

**AXE
6**
Concerter et mobiliser les partenaires de l'entente et les acteurs du milieu

OBJECTIF Renforcer la concertation, la coordination régionale et la capacité collective de mise en œuvre des actions de développement économique.

- **Concertation régionale structurée** — Animer les réseaux de première ligne : communautés de pratique, événements de maillage et visites d'entreprises.



Les partenaires de l'entente

L'Entente sectorielle de développement économique 2024-2029 est rendue possible grâce à l'engagement de ces partenaires.



MINISTÈRES SIGNATAIRES

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation · Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie · Services Québec ·
Ministère de l'Enseignement supérieur

Ces projets sont réalisés grâce à la participation financière du gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement économique 2024-2029. Montant total de l'entente : **1 636 400 \$**.

À propos de la Table des MRC de l'Estrie

La TME rassemble les neuf territoires de l'Estrie pour unir leurs forces et faire avancer les grands dossiers qui façonnent l'avenir de la région. Elle coordonne les efforts régionaux, mobilise les partenaires et porte la voix des élus municipaux estriens.

À propos des ententes sectorielles

Les ententes sectorielles de développement réunissent la TME, le gouvernement du Québec et des partenaires régionaux autour d'un plan d'action commun. Un comité de suivi et un comité directeur en assurent la mise en œuvre et la révision périodique.

Suivre l'avancement du plan d'action

tmestrie.com